

Mons, le 15 novembre 2021

Concerne : Association de Parents – Conseil de Participation

Chers parents,

Depuis quelques années, l'Association de Parents n'existe plus au sein de notre établissement ... Nous aurions à cœur de remettre celle-ci sur pied car il nous paraît important que vous soyez impliqués dans la vie de l'école.

Cette participation doit se faire sur base volontaire, c'est la raison pour laquelle nous vous invitons à une réunion d'information qui aura lieu en la Salle Paridaens **le lundi 13 décembre 2021 à 18h30**.

Cette réunion a un double objectif : mettre en place une association des parents (en procédant à l'élection des membres de son comité) et élire les représentants des parents au conseil de participation.

Une Association de Parents est un lieu d'échange constructif visant divers objectifs. Elle a pour première mission de faciliter les relations entre les parents d'élèves et l'ensemble de la communauté éducative, dans l'intérêt de tous les élèves, de leur réussite et de leur épanouissement dans le respect des droits et des obligations de chacun. Elle se préoccupe de questions qui concernent les enfants de manière collective.

Créer une Association de Parents, c'est aussi permettre aux parents de donner leur avis, de mieux comprendre l'organisation de l'école et du système scolaire, de mieux se connaître entre partenaires de l'école, d'aider matériellement l'école, d'organiser des activités sympathiques et pertinentes... au profit de tous les élèves ! Bref de créer un vrai partenariat entre les familles et l'école.

Un Conseil de Participation est également un organe très important au sein de l'école. Il permet de réunir tous les acteurs et partenaires de l'école (pouvoir organisateur, direction, enseignants, élèves, parents, éducateurs, associations en lien avec l'école...) autour d'une même table. C'est un lieu d'échanges, de consultation et de réflexion concernant la vie quotidienne de l'école. On peut y créer des projets bien concrets en collaboration avec les autres acteurs autour de la table. Les parents y jouent un rôle actif en remettant leur avis, entre autres, sur le projet d'établissement, sur le ROI (règlement d'ordre intérieur), sur les plans de pilotage et contrats d'objectifs de l'école...

Il nous semble important qu'une relation étroite existe entre les parents du comité de l'Association de Parents et les parents élus au Conseil de Participation pour une meilleure représentativité de l'ensemble des parents au sein des deux lieux.

Nous vous remercions d'avance pour votre participation à cette rencontre importante.

Michaël Lontie
Secrétaire général adjoint de l'UFAPEC
En charge de la régionale du Hainaut-centre

Christa YSEBAERT
Directrice de l'Institut du Sacré-Cœur



TALON A REMETTRE AU TITULAIRE DE VOTRE ENFANT AU PLUS TARD LE LUNDI 22 NOVEMBRE 2021.

Mme, M., (Nom, Prénom)

Responsable de, élève de (Classe)

- participera à la réunion du 13 décembre 2021.
 ne participera pas à la réunion.

ne sera pas présent(e) mais est intéressé(e) par le projet et joint ses coordonnées de contact :
(mail et téléphone)

Date :

Signature :